



Clio. Femmes, Genre, Histoire

40 | 2014

Objets et fabrication du genre

Isabelle JOING-MAROYE & Éric DEBARBIEUX (dir.),
« Violences de genre et violences sexistes à l'école :
mesurer, comprendre, prévenir »

Recherches & Educations n°8, juin 2013 (t. 1), et n°9, octobre 2013 (t. 2)

Annie Léchenet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/12281>

DOI : 10.4000/clio.12281

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 26 novembre 2014

Pagination : 322a à 322a

ISBN : 978-2-7011-9045-7

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Annie Léchenet, « Isabelle JOING-MAROYE & Éric DEBARBIEUX (dir.), « Violences de genre et violences sexistes à l'école : mesurer, comprendre, prévenir » », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 40 | 2014, mis en ligne le 15 janvier 2015, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/clio/12281> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.12281>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Tous droits réservés

Isabelle JOING-MAROYE & Éric DEBARBIEUX (dir.), « Violences de genre et violences sexistes à l'école : mesurer, comprendre, prévenir »

Recherches & Educations n°8, juin 2013 (t. 1), et n°9, octobre 2013 (t. 2)

Annie Léchenet

RÉFÉRENCE

Isabelle JOING-MAROYE & Éric DEBARBIEUX (dir.), « Violences de genre et violences sexistes à l'école : mesurer, comprendre, prévenir », *Recherches & Educations* n°8, juin 2013 (t. 1), et n°9, octobre 2013 (t. 2).

- 1 Comme le dit Bernard Andrieu dans l'éditorial qui ouvre le dossier, les « violences de genre et violences sexistes à l'école » constituent un « thème émergent » (1, p. 5), du moins en France. Dans l'introduction, intitulée « La "violence de genre à l'école" : entre science et politique » (1, p. 9-11), Éric Debarbieux oppose, intellectuellement et politiquement, la construction d'un débat scientifique sur « les violences de genre, en tant qu'elles sont agies et subies en milieu scolaire » à la « polémique sur la pseudo "théorie du genre" », polémique qui, affirme-t-il très clairement, « participe de cette hétéronormativité qui nie la légitimité plurielle des orientations et des identités » (1, p. 10).
- 2 Ce dossier, résolument constitué par Isabelle Joing-Maroye et Éric Debarbieux sur la rigueur des « bases épistémologiques de toute science : méthodologies d'enquêtes identifiées, constitution de bases de données empiriques, lecture critique par les pairs avec organisation d'une discussion basée sur la recherche » (Debarbieux, 1, p. 10), est donc très bienvenu pour instituer la discussion scientifique actuellement nécessaire en France.

- 3 Le tome 1 regroupe sept articles pour faire un « état des lieux des violences sexuées en milieu scolaire, en France et dans d'autres pays », en l'occurrence la Suisse, le Québec, la Centrafrique et le Sénégal. Il s'agit d'abord, dans un premier chapitre, des « violences sexuées » en général, dont rendent compte des enquêtes empiriques récentes. Stéphanie Rubi et Annette Jarlégan (1, p. 15-32) font de l'« Enquête nationale sur le climat scolaire et les victimations subies en écoles élémentaires », conduite en 2010 par Debarbieux et Fotinos, une lecture des victimations et des violences auto-reportées selon le sexe de ces victimes et auteur.e.s. Deux des enquêtes dont il est fait état dans les articles suivants, la première conduite en Suisse, la seconde au Sénégal, ont été réalisées selon la méthodologie du même questionnaire, dit « questionnaire Debarbieux » (Lamine Coulibaly, 1, p. 70) ; l'enquête réalisée en Centrafrique a utilisé la méthode nommée « Tactique d'identification des conflits » de Murray Strauss (1979, méthode fortement contestée depuis)¹. La situation des élèves en Afrique, surtout de sexe féminin, semble particulièrement inquiétante, alors que ces études signalent bien que les connaissances sur le sujet demeurent encore très partielles. Toutes ces enquêtes empiriques ne font que compter des filles et des garçons, mais on y apprend un certain nombre de décalages, assez classiques, entre des garçons auteurs et victimes de violences tant physiques que verbales, et des filles victimisées par des garçons, mais aussi par des filles sous forme de violences indirectes, comme médisances, rumeurs, ce qui laisse entendre une dimension genrée de ces violences. Les biais afférents à l'auto-déclaration, particulièrement sensibles lorsqu'il s'agit d'appréhensions féminines et masculines de la « violence » tant subie qu'auto-déclarée, sont peu pris en compte.
- 4 Le second chapitre du tome 1 est consacré aux questions d'« hétéronormativité, [d']homophobie et [de] transphobie en milieu scolaire », questions qui ont été particulièrement étudiées au Québec. Deux équipes de l'Université du Québec à Montréal étudient les effets de l'homophobie, au sens large, sur les élèves qui en sont victimes : l'équipe conduite par Kathleen Boucher montre des difficultés d'adaptation scolaire et psychosociale, celle conduite par Line Chamberland révèle des limitations de la persévérance scolaire, plus importantes chez les élèves incertains de leur orientation que chez les élèves assumant de manière plus sereine leur homosexualité ; les deux études mettent également en évidence des persécutions contre des élèves qui ne sont pas tous effectivement homosexuel-les ou transgenres, mais que leur non-conformité de genre expose aussi. La résilience face aux persécutions dépend largement du soutien, notamment par les pairs, dont ces élèves peuvent bénéficier. Une recherche de la chercheuse suisse Caroline Dayer, plus qualitative et appuyée sur des distinctions conceptuelles et des « considérations épistémologiques et méthodologiques » très rigoureuses (1, p. 120), rend compte, à partir d'entretiens avec des élèves victimisés, de la souffrance qu'ils et elles endurent, à l'aide du concept clairement mis en place d'hétérosexisme, et met en évidence la nécessité de diffuser des connaissances et d'instaurer de la parole sur l'homosexualité assez tôt dans la vie des enfants.
- 5 Le tome 2 « présente les mécanismes, la fabrique et les conséquences des violences sexistes et genrées » (Descarpentries et Garnier, 2, p. 5). Les cinq articles réunis ici répondent à des questions plus diverses, puisqu'il peut s'agir de montrer que parmi les enfants souffrant de « troubles des conduites » (APA 2000), les filles semblent présenter des facteurs de risque de niveaux plus élevés que les garçons (équipe québécoise Déry *et al.*, 2, 11-26), ou que le premier motif de désignation comme victime potentielle par ses camarades de collège est le fait d'être désigné.e comme « fayot » – le sexe ne semblant

avoir que peu d'incidence sur ces désignations, tant du côté des victimes que des auteurs (Dugas et Hébert, 2, p. 63-80). Sabine Thorel et Sophie Necker étudient quant à elles, dans l'enseignement de la danse à l'école, des « violences symboliques au regard du genre » : souffrances des enseignants qui choisissent cette activité, violences symboliques faites aux élèves : « les normes véhiculées à l'école ne permettent pas le dépassement de l'opposition binaire féminin/masculin, ni [...] celui de l'association danse/féminin » (2, p. 90).

- 6 Un article d'Isabelle Joing-Maroye et Éric Debarbieux (2, p. 43-61) étudie les réactions – auto-déclarées – des élèves à des « situations potentiellement violentes » selon leur sexe, leur niveau de classe et d'établissement (de la 6^e à la classe préparatoire). Si l'âge joue un certain rôle, il demeure que « les réactions des filles sont moins violentes et plus conformes aux attentes sociales et institutionnelles » (2, p. 58). La part du genre dans ces différences de réaction selon le sexe doit peut-être se chercher en filigrane de cette étude qui, elle aussi, compte des garçons et des filles, indiquant la conformité de ses résultats à ce qui est attendu en termes de normes de genre.
- 7 L'article qui dans ce tome 2 semble traiter de violences sexistes et de violences de genre à plus proprement parler est celui d'Isabelle Collet, de l'Université de Genève, (2, p. 27-42). Des entretiens conduits avec des groupes de collégiens et de collégiennes mettent en évidence des logiques de genre à l'œuvre dans le harcèlement sexiste : selon les élèves des deux sexes, les garçons seraient « immatures » et inconscients, les filles devraient surtout préserver leur réputation, mise en danger par les agressions subies s'il s'avérait qu'elles « aiment ça ». Mais les convictions personnelles des élèves sont peut-être différentes de ce discours véritablement dominant. Il importe donc, et c'est la conclusion majeure d'Isabelle Collet, de ne pas laisser les élèves gérer en « gardiens du genre », par de la violence sexiste, une mixité sexuée actuellement encore trop impensée par l'institution scolaire.
- 8 Ainsi sont fondées scientifiquement un certain nombre de préconisations novatrices sur lesquelles débouchent ces articles, celles, par exemple, de parler d'homosexualité aux enfants (Dayer, 1, p. 127), ou de « travailler la mixité à l'école pour permettre l'empathie et libérer la parole majoritaire » (Collet, 2, p. 39), ou encore de s'interroger sur les « défaillances institutionnelles » quand il s'agit de répondre aux violences subies par les élèves (Joing-Maroye et Debarbieux, 2, p. 59).
- 9 Si les concepts de violences employés dans ces articles, se basant sur des déclarations, parfois de seconde main (Lamine Coulibaly, 1, p. 67), demeurent souvent un peu incertains, les notions de violences sexistes et de violences de genre, liées à l'homophobie, à la transphobie, ainsi qu'à l'hétéronormativité, sont ici mises clairement au jour par la recherche scientifique – et c'est bien le concept de genre qui permet de comprendre un certain nombre de conduites, souvent intériorisées comme des « violences ». N'en déplaise aux activistes d'une idéologie naturaliste « totalitaire » (Descarpentries et Garnier, 2, p. 6), le débat scientifique, pour n'en être sans doute qu'à son début en France, est enclenché notamment par ce dossier, et il est la meilleure garantie de ces avancées démocratiques essentielles que sont une réelle égalité des filles et des garçons et une éducation qui les préserve de la violence, aussi bien en tant que victimes qu'en tant qu'auteur.e.s.

NOTES

1. Normand Brodeur, « Le discours défenseur des droits des hommes sur la violence conjugale. Une analyse critique », *Service Social*, vol. 50, Presses de l'Université Laval, 2003 : <http://www.erudit.org/revue/ss/2003/v50/n1/006925ar.html> ; Ann Jones, *Next Time, She'll be Dead: Battering & how to Stop it*, Boston, Beacon Press, 1994.

AUTEURS

ANNIE LÉCHENET

Université Lyon 1, ESPE / Triangle